

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 14883

Numéro SIREN : 414 294 157

Nom ou dénomination : J E T - JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2018 sous le numéro de dépôt 34064



20180340642015

DATE DEPOT : 29/05/2018

N° DE DEPOT : 34064

N° GESTION : 1997B14883

N° SIREN : 414294157

DENOMINATION : J E T - JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS

ADRESSE : 17 impasse Raffet 75016 Paris

MILLESIME : 2015

.

JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS
J E T

Société par Actions Simplifiées au capital de 50 000 euros
17, impasse Raffet – 75016 PARIS
RCS PARIS B 414 294 157

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

29 MAI 2018

Sous le N° :

34064


RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2015

Monsieur Jérôme ELKOUBI, Président de la société,

A, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Compte de résultat

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons enregistré un chiffre d'affaires de 180 000 euros sans augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation a atteint quant à lui la somme de 180 000 euros.

En contre partie, nous avons supporté pour 43 340 euros de charges d'exploitation en baisse de 27.54 % par rapport à l'exercice précédent.

Nos opérations financières se sont soldées par une perte de 327 810 euros contre une perte financière de 1 424 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Nos opérations exceptionnelles se sont traduites par une perte de 2 466 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus et d'une charge d'impôt sur les sociétés pour - 540 euros, nous avons dégagé une perte net comptable de 193 076 euros contre un bénéfice net comptable de 132 381 euros au titre de l'exercice précédent.



Bilan

A l'actif :

Notre actif immobilisé est constitué exclusivement d'immobilisations corporelles pour un montant brut de 816 595 euros, restant à amortir à hauteur de 815 842 euros.

L'actif circulant représentait à la clôture de l'exercice un total de 188 929 euros accusant une baisse globale de 111 500 euros par rapport à l'exercice précédent.

Au passif :

Le total des dettes représentait une somme de 252 375 euros à la clôture de l'exercice en hausse globale de 194 601 euros par rapport à l'exercice précédent.

L'état des dettes à moins d'un an d'échéance représentait quant à elle une somme de 61 780 euros.

Les capitaux propres s'élevaient au 31 décembre dernier à la somme de 773 335 euros pour un capital de 50 000 euros.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Depuis le 31 décembre 2015, date de clôture de l'exercice social, la société poursuit normalement son activité.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Nous n'avons aucun événement significatif à vous rapporter au titre de cette rubrique.

MONTANT DES CHARGES ET DEPENSES NON-DEDUCTIBLES (CGI 39-4 et 223 quater)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.



CONVENTION VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

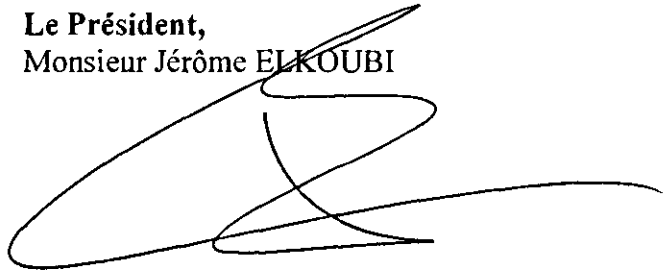
En application des dispositions de l'article L223-19 et suivant du Code de commerce, nous relatons les conventions intervenues au titre de l'exercice écoulé entre la société et l'associé unique qui doit être reportée sur le registre des décisions, à savoir :

Unique convention

La société « JEROME ELKOUBI TRANSACTION » a facturé à la société « JEROME ELKOUBI IMMOBILIER & INVESTSSEMENTS » des frais administratifs pour un montant annuel de 180 000 euros HT.

Nous pensons avoir ainsi relaté l'ensemble des éléments significatifs de l'exercice écoulé.

Le Président,
Monsieur Jérôme ELKOUBI

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

J.E.T.
JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 euros
17, impasse Raffet – 75016 PARIS
414 294 157 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 JUIN 2016

L'an deux mille seize
Et le 27 juin,
Au siège social,

La SAS « JEROME ELKOUBI TRANSACTION », représentée par Monsieur Jérôme ELKOUBI

Propriétaire de la totalité des 500 parts de 100 euros composant le capital social de la société par Actions Simplifiée, Associé unique de ladite société.

Président et associé unique de ladite société,

I – A STATUER SUR LES QUESTIONS RELATIVES A :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes annuels de l'exercice Clos le 31 décembre 2015 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39-4 du Code général des Impôts, qu'aucune dépense non déductible de l'impôt sur les sociétés n'a été enregistrée au cours de l'exercice écoulé.



TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un déficit net comptable 193 076,47 euros en totalité au crédit du compte « AUTRES RESERVES ».

Il prend acte qu'il n'a pas eu procédé aux distributions de dividendes sur les trois derniers exercices.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique déclare, conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce, qu'au cours de l'exercice, se sont poursuivies ou ont été passée, directement ou indirectement, la convention suivante entre la société et son Associé ou son Président :

La société a facturé à la société « JE21 » des frais administratifs pour un montant annuel de 140 000 euros H.T.

CINQUIEME DECISION

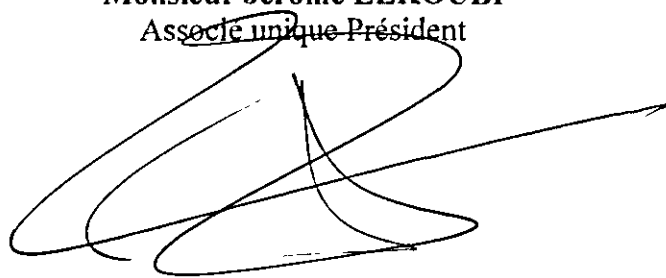
L'associé unique donne tous pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

SIXIEME DECISION

L'associé unique approuve toutes les mesures prises par le Président en vue de la présente assemblée, jusque et y compris la réunion qui s'achève.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique Président.

Monsieur Jérôme ELKOUBI
Associé unique Président



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 17 IMPASSE RAFFET 75016 PARIS Durée de l'exercice précédent * 12

Numero SIRET* 4 1 4 2 9 4 1 5 7 0 0 0 5 5 Néant

				Exercice N clos le					
						3 1 1 2 2 0 1 5			
				Brut		Amortissements, provisions		Net	
				1		2		3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	Frais d'établissement *		AC				
		CX	Frais de développement *		CQ				
		AF	Concessions, brevets et droits similaires		AG				
		AH	Fonds commercial (1)		AI				
		AJ	Autres immobilisations incorporelles		AK				
		AL	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AM				
		AN	Terrains		AO				
		AP	Constructions	24 616	AQ			24 616	
		AR	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AS				
		AT	Autres immobilisations corporelles	753	AU	753			
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AV	Immobilisations en cours		AW				
		AX	Avances et acomptes		AY				
		CS	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CT				
		CU	Autres participations	39 455	CV			39 455	
		BB	Créances rattachées à des participations	751 771	BC			751 771	
		BD	Autres titres immobilisés		BE				
		BF	Prêts		BG				
		BH	Autres immobilisations financières *		BI				
TOTAL (II)		BJ		816 595	BK	753		815 842	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	Matières premières, approvisionnements		BM				
		BN	En cours de production de biens		BO				
		BP	En cours de production de services		BQ				
		BR	Produits intermédiaires et finis		BS				
		BT	Marchandises		BU				
	CRÉANCES	BV	Avances et acomptes versés sur commandes	1 000	BW			1 000	
		BX	Clients et comptes rattachés (3)*		BY				
		BZ	Autres créances (3)	19 940	CA			19 940	
	DIVERS	CB	Capital souscrit et appelé, non versé		CC				
		CD	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CE				
Comptes de régularisation	CF	Disponibilités	188 929	CG			188 929		
	CH	Charges constatées d'avance (3) *		CI					
	CJ	TOTAL (III)	209 869	CK			209 869		
	CW	Frais d'émission d'emprunt à décaisser (IV)							
	CM	Primes de remboursement des obligations (V)							
	CN	Écarts de conversion actif * (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1 026 464	IA	753		1 025 711	

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières autres :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

certifié conforme
[Signature]

②

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		SAS JEROME ELKOUBI, TRANSACTIONS		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA			50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			911 412
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			(193 076)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
			DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		DO			TOTAL (II)
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		DR			TOTAL (III)
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			190 595
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			45 436
	Dettes fiscales et sociales	DY			16 344
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte résul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
		EC			TOTAL (IV) 252 375
	Écarts de conversion passif *	ED			(V)
		EE			TOTAL GÉNÉRAL (I + V) 1 025 711
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EO			61 780	
(5) Dont concours bancaires courants, et solides créditeurs de banques et CCP	EII				

O Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

certifié conforme


3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/>				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE		FF		
		FG	180 000	FH		FI	180 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	180 000	FK		FL	180 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	180 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	25 333	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 812	
	Salaires et traitements*					FY	6 934	
	Charges sociales (10)					FZ	9 262	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	43 340	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	136 660	
OPÉRATIONS ET COMPTES	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GII		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	29 756	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 850	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	31 606	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	359 416	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	359 416	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(327 810)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(191 150)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.


certifié conforme

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	134
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IID	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	134
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	2 600
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIIG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIII	2 600
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIII	(2 466)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIU	
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK	(540)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	211 740
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIM	404 017
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIIN	(193 076)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIIO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIY	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	IIIP	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIII	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJJ	29 756
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IIK	359 416
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.O.I.)	IIIX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
SOLDE COMPTE			134
DONS		2 600	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.


certifié conforme


5

IMMOBILISATIONS

Designation de l'entreprise: SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS										Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
							Conductives à une réévaluation pratique ou court de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
TOTAL I		TOTAL II		1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KQ		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				KP	24 616	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	753	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
TOTAL III				LN	25 369	LO		LP				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8O		8M		8T			
	Autres participations				8U	708 530	8V		8W	652 109		
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV			
	TOTAL IV				LQ	708 530	LR		LS	652 109		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	733 899	OII		OJ	652 109			
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* en fin d'exercice par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
TOTAL I		TOTAL II		1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. de constructions		IS		MG		MH	24 616	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	753	MT		MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
TOTAL III				IY		NG		NH	25 369	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations				IO	569 413	OX	569 413	OY	791 226	OZ	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2O	
	TOTAL IV				I3	569 413	NJ	569 413	NK	791 226	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	569 413	OK	569 413	OL	816 595	OM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

certifié conforme


5 bis

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD2016

Exercice N clos le 31/12/2015

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONSNéant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction réduite correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2031) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**


1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Carthie confon



6

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise		SAS JEROME ELKCUBI TRANSACTIONS										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains				PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	753	QM		QN		QO	753		
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT			
TOTAL III				QU	753	QV		QW		QX	753		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ON	753	OP		OQ		OR	753		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissement	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6				
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9	S1	S2		S4				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6		S7	S8	S9		T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9				
Autres immob corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2		U3	U4	U5		U7				
	Matériel de transport	U8	U9		V1	V2	V3		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8	V9	W1		W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6	W7	W8		W9				
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL					NM					NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV				
Total général au cours (NP + NQ + NR)	NW	Total général au cours (NS + NT + NU)		NY	Total général au cours (NW + NY)		NZ						
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étalet						Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP		SR					


* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

Certifié conforme

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise SAS JERCME ELKOUBI TRANSACTIONS Néant <input checked="" type="checkbox"/>					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TD	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes II du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur comptes à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UE	UF	
	- financières	UC	UC	UH	
	- exceptionnelles	UJ	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-3e du C.O.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					

certifié conforme


8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	751 771	UM		UN	751 771				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créances représentatives de titres / Provisions pour dépréciation prêts ou remis en garantie* (antérieurement constatée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	15 540		15 540					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 400		4 400					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX			VT	771 711	VU	19 940	VV	751 771		
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
RENOIS	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VO								
		à plus d'1 an à l'origine	VII								
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	190 595			190 595					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	45 436		45 436						
	Personnel et comptes rattachés	8C	873		873						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	3 415		3 415						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	12 056		12 056					
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J									
	Groupe et associés (2)	VI									
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K									
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*	ZI									
	Produits constatés d'avance	8L									
TOTAUX			VY	252 375	VZ	61 780	190 595				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									